



## LA LETTRE DU DEPUTE

**JANVIER 2012**

### Editorial

#### **Après l'année improbable, l'année du changement !**

*Alors que j'entame ma dernière rentrée en tant que député de votre circonscription, je tiens à vous souhaiter à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux pour 2012. Année que nous souhaitons être celle du changement après 10 ans de droite au pouvoir. Il est, en effet, temps de remettre la République à l'endroit, de redresser nos comptes publics, de remettre la justice sociale et fiscale au cœur de l'action publique afin de ne pas sacrifier nos services publics et le pouvoir d'achat des français aux seules exigences des marchés financiers.*

*Ce changement est d'autant plus nécessaire que l'année qui vient de s'écouler a bouleversé le monde. Certains l'annonçaient pourtant comme une année quelconque, en attendant 2012. Une année qui aurait servi principalement à préparer "l'élection reine". La surprise quant aux futurs candidats censés briguer le poste de Président(e) de la République était, d'ailleurs, presque nulle. Mais les rebondissements de cette année 2011 devraient, au final, lui donner une place cruciale dans les livres d'Histoire.*

*Dès le mois de janvier, la Révolution de Jasmin en Tunisie a effectivement modifié profondément le monde. Personne ne pouvait, à cette même période, l'an dernier, prédire l'onde de choc que provoquerait la chute de Ben Ali qui a donné naissance à ce que l'on appelle désormais "Le printemps arabe". C'est Moubarak qui sera ensuite renversé en Egypte. Dans les autres pays, la répression dans le sang des différents régimes n'a pas réussi à faire abdiquer le peuple. La communauté Internationale, la France en tête, est d'ailleurs intervenue en Lybie. C'est ainsi que cette année 2011 a vu la fin du despote Mouammar Kadhafi. La situation est devenue critique dans certains pays comme en Syrie, et elle n'est toujours pas stabilisée en Egypte. Les résultats des premières élections, qui donnent la victoire aux partis "islamistes", sont une autre illustration de la mutation du monde arabe.*

*Entre la mort d'Oussama Ben Laden, le départ forcé de Laurent Gbagbo en Côte-d'Ivoire, la condamnation de Jacques Chirac en décembre, ou encore lors de l'épisode DSK, les événements de cette année 2011 ont également mis (ou remis) en lumière des enjeux cruciaux à l'aube de ce nouveau millénaire. C'est ainsi que la tragédie vécue au Japon, suite à la catastrophe nucléaire de Fukushima, a opéré une véritable redistribution des cartes concernant la question du nucléaire.*

*Mais au milieu de tous ces événements, 2011 a été le théâtre d'heureuses surprises comme le passage du Sénat à gauche pour la première fois sous la 5ème république ou encore la participation record pour l'investiture du candidat de la gauche, à l'occasion de ces premières primaires citoyennes. Associées aux révolutions, il semble que toutes ces bonnes nouvelles aient un acteur commun : le peuple.*

*Aussi, malgré la crise que nous traversons qui a également fait de cette année, celle de la rigueur et celle des agences de notations - ces dernières étant devenues quasi-omnipotentes - il ne faut pas oublier qu'il s'agit également de l'année des peuples, l'année des indignés. C'est pourquoi, malgré le climat dans lequel nous entamons 2012, nous devons garder foi en la démocratie que ce soit aux niveaux national ou européen, qui ne pourra survivre à la crise sans remettre le peuple au cœur de son action.*

**Jean Gaubert.**

### **BUDGET 2012**

La majorité parlementaire, en plus d'avoir adopté les lois de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2012, a également voté en faveur d'un nouveau projet de loi de finance rectificatif pour 2011 qui met en œuvre le dernier plan d'austérité annoncé par François Fillon.

Entre augmentation du taux de TVA et hausse d'impôts déguisée, ce sont les Français qui paieront une nouvelle fois la facture du Sarkozysme, mais les hauts revenus sont épargnés.

**Le taux de TVA réduit passe de 5,5 à 7%, ce qui se répercutera sur les prix et sur la vie quotidienne des Français.**

Cette mesure destinée à rapporter 2 milliards pèsera sur la consommation d'eau, le ticket de métro, le billet de train, les fournitures scolaires et les livres, la rénovation des logements, les tickets d'entrée dans les salles de spectacles et même la collecte des ordures ménagères.

Mais certains produits sont exclus de cette hausse selon des conditions précises. Ce qui donne lieu à des situations ubuesques : Les plus fortunés continueront de consommer du homard comme un produit de première nécessité (TVA à 5,5) et pourront dormir dans les hôtels de luxe après la suppression de la taxe de 2% sur les nuitées, pourtant votée il y a 3 mois.

**Quant à la non indexation du barème de l'impôt sur le revenu, il s'agit tout simplement d'une nouvelle hausse d'impôt.**

En raison des effets de seuil induits, certaines personnes jusqu'alors exonérées d'impôts y seront maintenant assujetties, sans que leurs ressources n'aient augmenté. Des milliers d'ouvriers, d'employés ou de chômeurs aux revenus trop modestes pour être imposés le seront désormais.

Les parlementaires socialistes, qui se sont opposés à ces mesures, **ont saisi le Conseil Constitutionnel sur ces points.** Il vient toutefois de valider ces dispositions lors de sa décision du 28 décembre dernier.

## L'actualité législative de Jean GAUBERT :

Député membre du Groupe Socialiste  
Vice Président de la Commission des affaires économiques



### **Conseil européen de décembre : l'Europe rate une nouvelle fois le coche !**

Avec la menace de Standard & Poors de dégrader la note de la France et des autres pays de la zone euro, le sommet européen du 9 décembre dernier (ce n'en n'est pas moins que le 16ème depuis le début de la crise !) s'est ouvert dans une extrême tension et a débouché sur des décisions comme à l'habitude, bien en deçà des espérances.

L'accord passé à 26 (le Royaume-Uni s'étant désolidarisé pour ne pas froisser les spéculateurs de la City) remet au goût du jour la fameuse règle d'or et entérine l'idée de durcir les sanctions pour les pays ne respectant pas la discipline budgétaire commune. Parallèlement, la question des eurobonds a de nouveau été repoussée. Par ailleurs, l'accord ne comporte aucune avancée concernant la Banque centrale européenne (BCE) et sa capacité d'intervention sur le marché des dettes souveraines. De même que le Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) reste à un niveau trop bas pour garantir la solvabilité de la zone euro.

Il est indéniable que les décisions prises par les 26 ne sont pas à la hauteur des enjeux posés par la crise. La gouvernance économique européenne ne peut se résumer à la rigueur et aux sanctions. Si la croissance n'est pas au rendez vous, les objectifs de réduction de déficits ne seront pas atteints. De plus, le déficit de l'Europe n'est pas seulement économique mais aussi démocratique. Le concours des institutions européennes est primordial. Nous traversons une période mouvementée qui voit la montée en puissance de courants extrémistes et populistes. Ne les encourageons pas en prenant des décisions importantes dans le dos des peuples.

Ainsi, M. Sarkozy et ses pairs européens sont encore passés à coté des changements profonds dont l'Europe a besoin. Il nous faut davantage d'intégration politique et économique au niveau européen pour d'une part, relancer la croissance en investissant dans des grands projets d'avenir et d'autre part, donner les moyens à l'Europe de s'armer face aux pays émergents dans la mondialisation.

### **Réforme de l'Etat : La révision générale des politiques publiques étrillée dans un rapport parlementaire**

**Près de cinq ans après son lancement, en juillet 2007, les députés Christian Eckert (PS) et François Cornut-Gentille (UMP), ont présenté un rapport sur la Révision générale des politiques publiques (RGPP). À l'origine de la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, le bilan qu'ils en dressent est sévère.**

**Censée permettre une réflexion sur le rôle et la modernisation de l'Etat, la RGPP s'est finalement réduite à un processus de réalisation d'économies, démarche purement comptable. Menée sans concertation, elle est désormais un « repoussoir » pour toutes les organisations syndicales, pourtant acquises à la nécessité de réformer l'Etat. Quant à son bilan budgétaire, les rapporteurs le comparent à une « énigme », tant le manque de transparence et de sincérité est grand. Un travail transpartisan qui révèle l'échec de la RGPP.**

#### **Des économies inférieures à celles annoncées par le gouvernement.**

Le rapport déplore le manque de transparence du gouvernement quant au coût et à l'efficacité de la RGPP. La sincérité de son bilan budgétaire est « parasitée par une volonté de justifier les chiffres globaux initialement affichés et d'éviter les coûts associés aux réformes ».

En réalité, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux a permis d'économiser environ 500 millions d'euros, soit beaucoup moins que les 15 milliards sur trois ans promis par le gouvernement.

Le coût de l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires effectuées pourrait être supérieur aux économies réalisées par la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

#### **La RGPP a entraîné une dégradation de la qualité du service pour les usagers et les agents**

Les mesures ont principalement frappé les agents de catégories C, qui sont les plus en proximité avec les usagers. Le rapport cite une étude de l'IFOP selon laquelle 80% des agents considèrent que les réformes en cours dans le service public correspondent à une détérioration de leurs conditions de travail. 78 % d'entre eux estiment que ces réformes conduisent à une détérioration du service rendu aux usagers.

#### **Une méthode à revoir**

Le rapport déplore le manque de concertation avec les agents et les usagers du service public dans la mise en œuvre de la RGPP, qui a rendu son appropriation et son acceptation impossibles. De même, les auteurs considèrent que le Parlement aurait dû être consulté et informé tout au long du processus.

La RGPP, qui devait initialement impulser une profonde réforme de l'Etat, s'est bornée à une simple recherche d'économies. Les auteurs du rapport demandent que ce processus, qu'ils jugent « intenable à terme », soit totalement corrigé. La réflexion sur les missions de l'Etat doit être reprise pour évaluer précisément celles qu'il doit conserver, celles qui peuvent être déléguées ou encore externalisées.

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter régulièrement le site de l'Assemblée Nationale ainsi que mon BLOG :

[www.jeanguaubert.tyepad.com](http://www.jeanguaubert.tyepad.com)